



Volet B

Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe



19152850

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT

12 NOV. 2019

DIVISION Greffe MONS

Dénomination : **TRANSMANUMAT**

Forme juridique : Société anonyme

Siège : Rue de la Pierrette, 2 à 7060 THIEUSIES

N° d'entreprise : 0452.499.753

Objet de l'acte : **Nomination du Commissaire**

L'assemblée générale du 30 juin 2019 a nommé en tant que Commissaire :

Pragma Audit SPRL ayant son siège sociale Chaussée de Nivelles 400 à 6238 Liberchies, représentée par Monsieur Olivier Frezin, Rue Grinfaux 41 à 7181 Seneffe.

Son mandat sera reconduit ce jour pour une période de trois ans et expirera lors de l'assemblée générale de 2022.

L'Assemblée donne ici mandat à Monsieur Thierry Blondiau, gérant de Thierry Blondiau

& Cie Sprl (N.E. 0431.183.509) dont le siège social est sis chemin du Prince, 424 à

7050 Masnuy-Saint-Jean en agissant seul ou avec pouvoir de substitution, pour déposer le

présent procès-verbal du conseil d'administration au greffe du tribunal de l'Entreprise compétent.

De plus, le mandataire mentionné ci-dessus est autorisé à procéder à toute publication au Moniteur belge (en ce compris la signature des formulaires I et II) et à effectuer toutes modifications auprès de la Banque Carrefour des Entreprises et autres autorités publiques relatives au transfert du siège social de la société.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 25/11/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature